

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

60160 Montataire

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

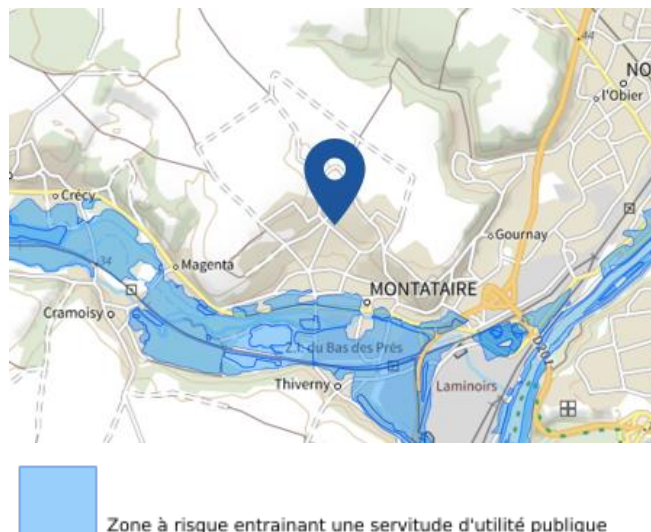
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Montataire

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Brenouille / Boran-

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Brenouille / Boran-sur-Oise a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 20/07/2020

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRi Brenouille / Boran-sur-Oise modifié

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Brenouille / Boran-sur-Oise modifié a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 02/06/1997

Date d'approbation : 14/12/2000

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Montataire



PPRN : PPRi Thérain aval

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Thérain aval a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 09/04/2001

Date d'approbation : 13/10/2005

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : CREIL

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 80DREAL20130003



AZI : AZI sur l'Oise (entre Boran sur Oise et Appilly) et sur l'Aisne (entre

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM60

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2430293A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/10/2024	02/12/2024
IOCE0919394A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/05/2009	20/08/2009
INTE0100513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/03/2001	26/09/2001
INTE0100513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/03/2001	26/09/2001
INTE0100227A	Inondations Remontée Nappe	05/12/2000	14/06/2001

Risque d'inondation sur Montataire

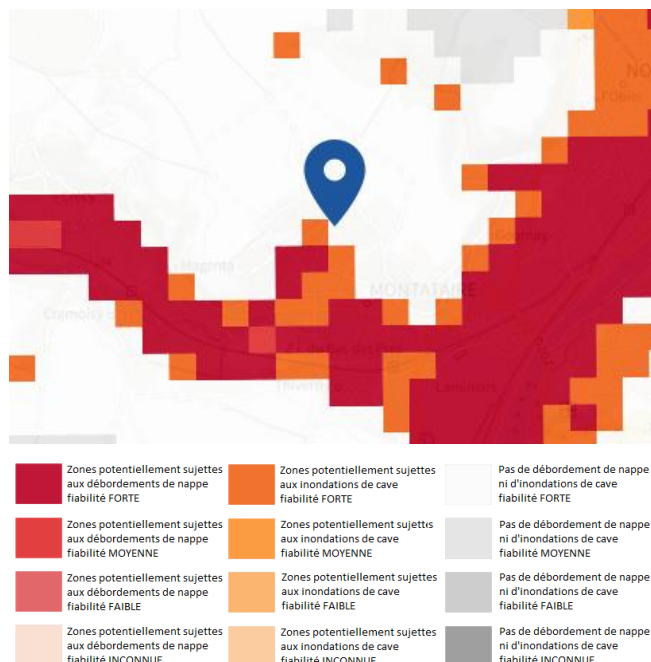
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	15/01/1994

Risque de remontées de nappe sur Montataire

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

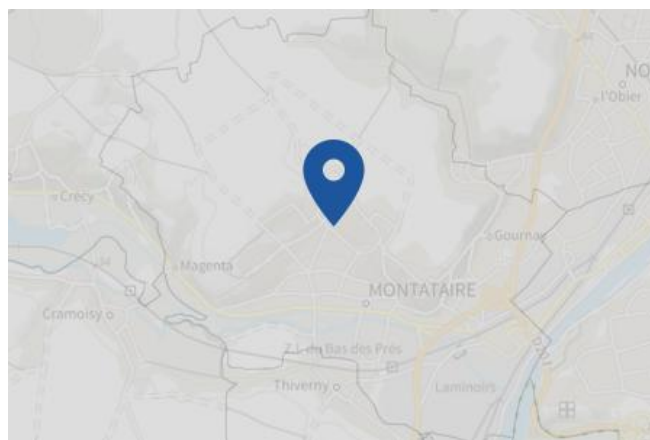
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Montataire

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Montataire

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

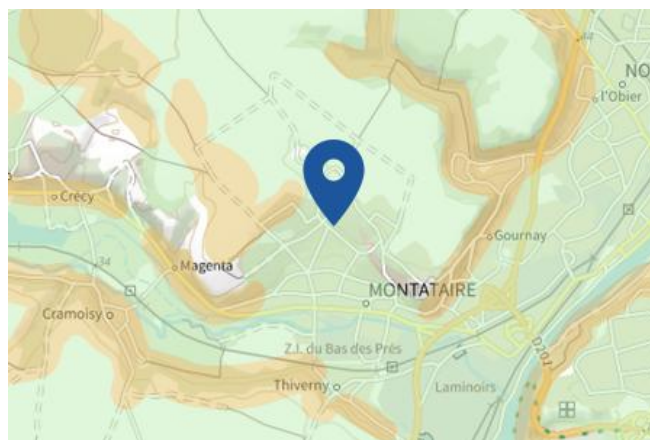
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2407754A	Mouvement de Terrain	05/03/2023	07/04/2024
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Montataire

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

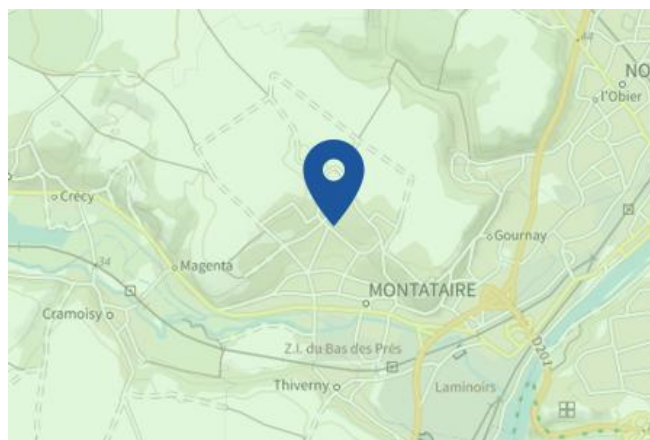
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2327461A	Sécheresse	01/07/2022	01/11/2023
INTE2118485A	Sécheresse	01/04/2020	09/07/2021

Risque radon sur Montataire

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Montataire

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : DDRM60

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
MESSER FRANCE SAS	Seveso seuil bas

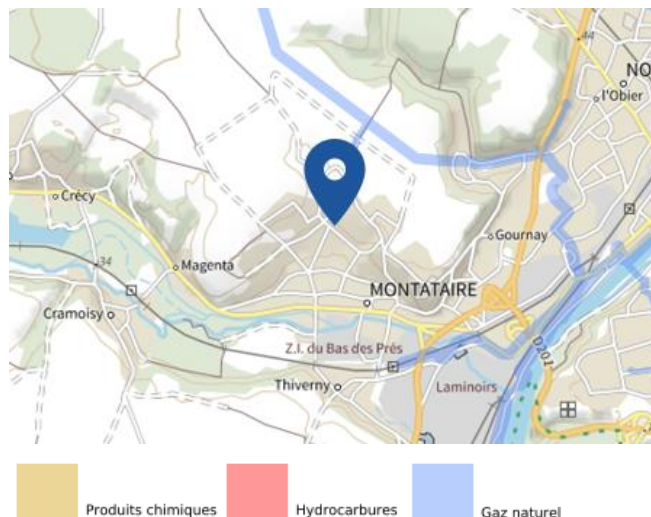
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AKZO NOBEL DECORATIVE PAINTS FRANCE (ex AKZO NOBEL CO)	Non Seveso
MAUSER FRANCE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Montataire

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

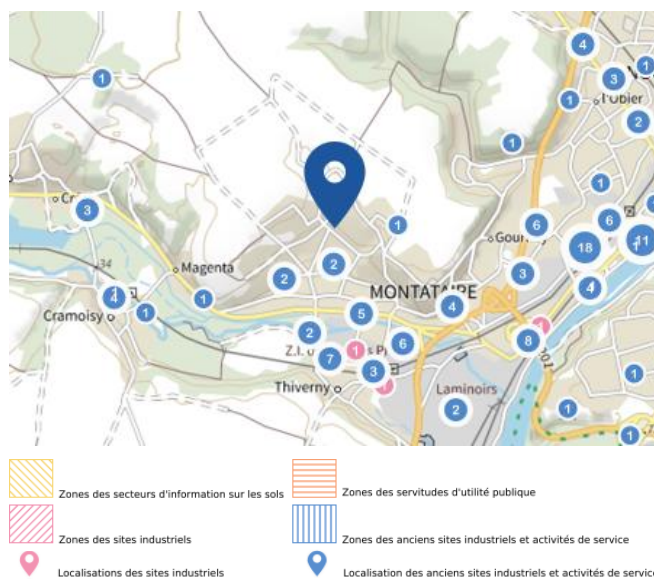
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Montataire

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

21 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PIC0000515CS	carrière	
PIC0000516CS	carrière	
PIC0000517CS	carrière	
PIC0000518CS	carrière	
PIC0000519CS	carrière	
PICAW0015858	carrière	champignonnière
PICAW0015859	carrière	cavité 1
PICAW0015860	carrière	Les petits murs
PICAW0015862	carrière	Magenta 1
PICAW0015863	carrière	Magenta 2
PICAW0015865	carrière	les Murgets
PICAW0015866	carrière	champignonnière
PICAW0015867	carrière	les Murgets
PICAW0015868	carrière	champignonnière 2
PICAW0015869	carrière	champignonnière 3
PICAW0015870	carrière	cavité 2
PICAW0015871	carrière	cavité 3
PICAW0015873	carrière	la Garenne
PICAW0015875	carrière	allée des marronniers
PICAW0015876	carrière	champignonnière
PICAW0016939	ouvrage civil	Eglise

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000876101	AKZO MONTATAIRE	En cours
SSP001191501	GOSS International	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

122 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4022413	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4022412	Imprimerie	En arrêt	
SSP4022411	Imprimerie	En arrêt	
SSP4022401	Fonderie de bronze, cuivre, plomb,	En arrêt	
SSP4019931	AKZO Montataire	Indéterminé	
SSP4019245	Station service TOTAL	Indéterminé	
SSP4019244	Usine de Montataire de la Société Usinor	Indéterminé	
SSP4019243	Atelier de galvanisation	Indéterminé	
SSP4019242	Fabrique de peinture	Indéterminé	
SSP4018879	Usine de construction de matériel	Indéterminé	
SSP4018878	Fonderie Lazeure	Indéterminé	
SSP4018877	Atelier/Fonderie	Indéterminé	
SSP4018876	Station service Elf	Indéterminé	
SSP4018875	Atelier de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP4018874	Atelier de construction	Indéterminé	
SSP4018873	Atelier de peinture	En arrêt	
SSP4018872	ERDI Sté	Indéterminé	
SSP4018871	Fabrique de perles	En arrêt	
SSP4018870	Compagnie Générale de Chauffage	Indéterminé	
SSP4018869	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4018868	Fabrique de peinture métalliques pour	En arrêt	
SSP4018867	Station service TOTAL	Indéterminé	
SSP4018866	Air Liquide	Indéterminé	
SSP4018865	Intermarché	Indéterminé	
SSP4018864	Atelier de découpe d'acier	Indéterminé	
SSP4018863	Fonderie Grange et Cie	Indéterminé	
SSP4018862	Fabrique de rotative (matériel	En arrêt	
SSP4018861	Aciérie	Indéterminé	
SSP4018860	Fabrique de machines agricoles	En arrêt	
SSP4018859	SA des machines agricoles	En arrêt	
SSP4018858	Atelier de stockage de colle électrique	Indéterminé	
SSP4018857	Tannerie	En arrêt	
SSP4018856	Récupérateur	Indéterminé	
SSP4018855	Centre distributeur Leclerc	Indéterminé	
SSP4018854	Cimenterie	En arrêt	
SSP4018853		Indéterminé	
SSP4018852	Centre communal d'action sociale	En arrêt	
SSP4018851	Usine à gaz pour l' éclairage public de la	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4018850	Dépôt de déchets industriels spéciaux	Indéterminé	
SSP4018849		Indéterminé	
SSP4018848		En arrêt	
SSP4018847		Indéterminé	
SSP4018846		Indéterminé	
SSP4018844	Garage Marc Aubin	Indéterminé	
SSP4018843	Serrurerie	Indéterminé	
SSP4018842	Atelier d'équarrissage	Indéterminé	
SSP4018841	Fonderie	Indéterminé	
SSP4018839	Usine Aubert	En arrêt	
SSP4018837		En arrêt	
SSP4018836	Carrossier	Indéterminé	
SSP4018835	Garage	En arrêt	
SSP4018834		En arrêt	
SSP4018833	Récupérateur	En arrêt	
SSP4018832	Garage Quernel	Indéterminé	
SSP4018831	Fabrique de bonnet	Indéterminé	
SSP4018830	"Huiles et graisses industrielles"	Indéterminé	
SSP4018829	SERTEC	En arrêt	
SSP4018828	Fonderie	Indéterminé	
SSP4018728		En arrêt	
SSP4018609	Fonderie de bronze	En arrêt	
SSP4018608	Fonderie Sulpice	En arrêt	
SSP4018606	Coopérative des viandes de l'Oise (ex :	En arrêt	
SSP4018605	Atelier de polissage, cuivrage, et	En arrêt	
SSP4018604	Garage	En arrêt	
SSP4018602	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP4018601	Imprimerie Nouvelle (ex Garage	En arrêt	
SSP4018598	Atelier de peinture en carrosserie	En arrêt	
SSP4018597	Carrosserie Cornet	En arrêt	
SSP4018596	Station service	En arrêt	
SSP4018595	Dépôt de LI Renard	En arrêt	
SSP4018593	PUM	En arrêt	
SSP4018592	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP4018585	Atelier de construction de chaudières et	Indéterminé	
SSP4018584	Fabrique d'Air Liquide	En arrêt	
SSP4018583	Entreprise de transports urbains et	En arrêt	
SSP4018580	Fonderie	En arrêt	
SSP4018578	Fabrique d'aluminium par électrolyte	En arrêt	
SSP4018576	ECRIM SA	En arrêt	
SSP4018575	Atelier de fabrication de futs	En arrêt	
SSP4018574	Fabrique d'armes et de munitions	En arrêt	
SSP4018573	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP4018572	Garage Pernet et Violette	En arrêt	
SSP4018571	SNCF	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4018570	Garage central	En arrêt	
SSP4018569	Gaz de France	En arrêt	
SSP4018568	Laboratoire d'analyse chimique (Ex :	En arrêt	
SSP4018567	Teinturerie	En arrêt	
SSP4018560	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP4018559	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP4018449	Garage	En arrêt	
SSP4018444	Coutellerie riviére (ex : Th Riviére) (ex :	Indéterminé	
SSP4018349		Indéterminé	
SSP4018335	Garage	En arrêt	
SSP4018334	Garage	En arrêt	
SSP4018333	Garage automobile	En arrêt	
SSP4018331	Garage Citroen	En arrêt	
SSP4018288	Garage Peugeot	En arrêt	
SSP4018286	Garage de la gare	En arrêt	
SSP4018284	Garage	Indéterminé	
SSP4018283	Garage	En arrêt	
SSP4018281	Lav'citernes	En arrêt	
SSP4018280	Garage	Indéterminé	
SSP4018277	Garage Renault	Indéterminé	
SSP4018275	Agence EDF GDF	En arrêt	
SSP4018271	Vapeur 60 (Ex : Auxmec)	En arrêt	
SSP4018270	Carrosserie	Indéterminé	
SSP4018252	Anarjean Pressing	Indéterminé	
SSP4018249	PDF (ex:Usine de creil (EX Trefilunion))	Indéterminé	
SSP4018204	Fabrique de pierres céramiques	En arrêt	
SSP4018201	Atelier d'emboutissage	En arrêt	
SSP4018200	Carrosserie	En arrêt	
SSP4018198	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4018197	Les Verreries de Creil	En arrêt	
SSP4018196	Sté des Fers à cheval mécaniques de	En arrêt	
SSP4018195	Fabrication de fers à cheval	En arrêt	
SSP4018194	SOMENOR (ex : COMEC, ex Fonderie de	Indéterminé	
SSP4018193	SOLLAC	Indéterminé	
SSP4018192	GALVANOR	Indéterminé	
SSP4018191	Groupe SOLLAC	Indéterminé	
SSP4018179		En arrêt	
SSP667332	ArcelorMittal CS (ex PROSIMO)	En arrêt	
SSP663187	PUNCH METALS MONTATAIRE (ex-	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle